

Paris, le 16 mars 1940.

Col.

Nm.  
12

## **NETTOYAGE ET DÉSINFECTION DES AUTORAILS**

**Article 1<sup>er</sup>. — Produits et outillages remis aux gares ou établissements chargés de la désinfection des compartiments à bagages des autorails et des autorails-fourgons.**

Les gares terminus de parcours d'autorails ou établissements désignés pour le nettoyage et la désinfection des compartiments à bagages de ces véhicules doivent être munis :

- a) d'une solution désinfectante faite par l'addition à 9'9 d'eau d'un décilitre de formol;
- b) d'un outillage spécial se composant de brosses à laver métalliques pour le nettoyage du plancher et l'application de la solution désinfectante, de brosses passe-partout en crin, de mesures calibrées et de seaux en bois pour la préparation de la solution de formol, et de râcloirs-crochets pour détacher les matières adhérentes aux surfaces ou logées dans les coins.

**Article 2. — Exécution du nettoyage et de la désinfection.**

*1°) Désinfection des compartiments à bagages des autorails et des autorails-fourgons.*

On procède tout d'abord à la préparation de la solution désinfectante, en versant, dans le seau en bois, le contenu d'une mesure de formol, et en ajoutant ensuite dans le seau la quantité d'eau suffisante pour l'emplir.

Les opérations de désinfection sont ensuite exécutées dans l'ordre suivant :

- arroser les déjections avec précaution (1) en utilisant la solution désinfectante;
- retirer les déjections et nettoyer le plancher en s'aidant du râcloir-crochet;
- laver et rincer à l'eau les parois et les coins en se servant de la brosse passe-partout en crin;

(1) Toutes précautions utiles devront être prises pour que la solution désinfectante ne puisse atteindre les organes mécaniques et électriques dont elle risquerait de compromettre le fonctionnement.

- laver et rincer à l'eau le plancher, en utilisant la brosse métallique;
- appliquer la solution désinfectante en brossant énergiquement les parois avec la brosse passe-partout en crin et le plancher avec la brosse métallique

*2°) Désinfection du matériel divers et de l'outillage spécial.*

Les bacs et ustensiles ayant servi à l'abreuvement ou à l'alimentation des animaux, ainsi que tout l'outillage utilisé pour le nettoyage et la désinfection, doivent être lavés et rincés à grande eau, puis désinfectés au moyen de la solution. L'outillage ayant servi à la désinfection est ensuite remisé.

*3°) Désinfection des chantiers ou parties de voies sur lesquels ont été désinfectés les autorails.*

Les chantiers ou parties de voies sur lesquels les autorails ont été désinfectés doivent être débarrassés des boues et déjections au moyen de balais et de râclettes, lavés à grande eau et arrosés à la solution désinfectante. Ces opérations sont effectuées par le Service qui a procédé au nettoyage des autorails.

*Le Directeur Général,*  
**R. LE BESNERAIS.**